

LOUP ET RAPACES, 50 ANS DE LUTTE POUR LEUR CONSERVATION :

Webinaire mardi 21 avril de 12 à 13h. [Inscription ici](#).

NUCLÉAIRE ET LIVRET A :

L'ONU rappelle ([ici](#)) l'avantage stratégique des énergies renouvelables. Le soleil ne dépend pas de détroits maritimes vulnérables, le vent souffle sans nécessiter d'escortes navales massives financées par les contribuables.

La dépendance aux combustibles fossiles érode la sécurité nationale et la souveraineté, et les remplace par la dépendance à d'autres pays et la hausse des coûts.

Les énergies renouvelables et la sobriété font baisser les factures et créent bien plus d'emplois, assainissent l'air et améliorent la santé et la qualité de vie.

En 2025, les énergies renouvelables ont dépassé le charbon pour devenir la première source mondiale d'électricité.

Fne dénonce ([ici](#)) la proposition du gouvernement français du 12/03/2026 d'utiliser les livrets d'épargne pour financer de nouveaux réacteurs nucléaires.

LOGEMENT : [Propositions de Fne Paca](#)

LES SFN : SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE :

Urbanisation croissante, exploitation intensive des ressources naturelles, disparition de la biodiversité. Les scientifiques alertent depuis plusieurs années sur les conséquences de notre modèle de société. Pourtant des solutions concrètes et efficaces existent pour faire alliance avec la nature. Ce sont les [Sfn](#).

Webinaire le 21/04 de 18 à 19h. [Lien](#).

BIODIVERSITÉ :

Mercredi 11 mars, dans la réserve biologique de Fondurane à Montauroux, Pays de Fayence, un rapace soigné pendant plus d'un mois a pu reprendre son envol. Retrouvé à Nice complètement englué dans un piège à rongeurs, l'oiseau n'aurait jamais pu s'en sortir seul. Il a fallu plusieurs semaines de soins minutieux pour nettoyer chaque plume et lui permettre de retrouver toute sa capacité de vol. Quelques battements d'ailes... et un faucon crécerelle a retrouvé la liberté.

Si vous trouvez un oiseau englué, ne jamais couper les plumes (l'oiseau ne pourrait plus voler avant la prochaine mue), et amener l'animal avec le piège dans un centre de soins ([Lpo](#), [Totem](#)).

DÉCHETS :

Poursuivi pour gestion illicite de déchets aux manettes de la société Ecorecept, Stéphane Bonifay (ex vice-président de la CCI) a été condamné le 17/03/2026 à un an d'emprisonnement avec sursis et 50.000 € d'amende par le tribunal correctionnel de Draguignan. La Sarl Carrière de Saint-Baillon (Flassans) a été reconnue coupable de complicité de gestion irrégulière de déchets et condamnée à 50 000 € d'amende avec sursis. La société Ecorecept a été condamnée à une amende de 50 000 euros. [Jugement](#)

Il est reproché d'avoir enfoui entre 2017 et 2023 en grande quantité dans la carrière de Saint-Baillon des déchets non inertes que la société Ecorecept ne parvenait pas à traiter sur ses sites de La Garde, Six-Fours, Rians et Flassans-sur-Issole. Il est également reproché des transferts illégaux (8 000 tonnes) vers l'Espagne de déchets plastiques.

C'est peu cher payé. Aussi le parquet a annoncé faire appel. Ainsi que les parties civiles (Fne Paca, Fne 83, Fne France, Lpo, Robin des Bois. [Plus d'infos](#)).

D'autre part, Stéphane Bonifay n'en a pas terminé pour autant avec la justice. Une instruction est en cours dans laquelle il est mis en examen pour « destruction de biens appartenant à autrui par incendie en bande organisée ». Il est soupçonné d'avoir commandité les incendies de sept véhicules du groupe Pizzorno en mars 2023 à Bormes-les-Mimosas, faits qu'il conteste.

